

hépatite B, sida, hépatite C

Vous avez été exposé accidentellement à du sang ou à un autre liquide biologique pouvant être contaminés par le virus de l'hépatite B, le virus de l'hépatite C ou le virus du sida (VIH).

● Quel est LE RISQUE ASSOCIÉ À UNE EXPOSITION ACCIDENTELLE ?

Un contact avec du sang et d'autres liquides biologiques du corps humain peut comporter un risque de contracter une des infections transmissibles par le sang causées par le virus de l'hépatite B (VHB), le virus de l'hépatite C (VHC) ou le virus de l'immunodéficience humaine (VIH).

L'exposition peut comporter un tel risque quand il s'agit :

- de liquides biologiques, comme le sang, le sérum, le plasma ou le sperme, ou de tout autre liquide biologique (larmes, sécrétions nasales, urine) **visiblement teinté** de sang ;

- d'un contact avec un endroit où la peau est endommagée (coupure ou gerçure, par exemple), avec les muqueuses (nez, bouche, yeux) ou par transpercement de la peau (piqûre d'aiguille, morsure au sang, blessure avec un instrument souillé, etc.).

Toutes les expositions n'impliquent pas un même niveau de risque : la profondeur de la blessure, la quantité de sang peut-être contaminé et le type d'aiguille ou d'instrument sont des éléments qui doivent être évalués.

Rappelons que la peau saine est une bonne barrière ; ainsi, le contact du sang avec une peau saine ne constitue pas un risque.

● Les effets DE CES VIRUS

Le virus de l'hépatite B s'attaque au foie et cause une infection qui passe inaperçue chez près de la moitié des personnes atteintes. Les autres personnes présentent des symptômes variés, dont une jaunisse (peau et blanc des yeux jaunes), de la fièvre, des malaises abdominaux, des nausées, des vomissements ou de la diarrhée. Bien qu'il n'existe pas de traitement, la plupart des

gens guérissent et se trouvent définitivement protégés contre l'hépatite B.

Les personnes infectées peuvent transmettre le virus plusieurs semaines avant le début des symptômes et tant que le virus est présent dans leur sang.

Environ un individu sur dix demeurera infecté par le virus pendant plus de six mois et souvent à vie ; on parle alors de **porteur chronique**. Les personnes porteuses, quoiqu'elles soient généralement en bonne santé, peuvent transmettre leur maladie et courent un risque plus grand de développer une maladie chronique du foie (cirrhose). Elles doivent être suivies régulièrement par un médecin.

Le virus de l'hépatite C s'attaque aussi au foie et cause une infection qui passe généralement inaperçue. Certaines personnes présenteront de la fatigue, une jaunisse ou des nausées. Moins de 40 % des individus atteints guérissent complètement. Chez les autres, le virus persiste dans le foie ; on parle alors de **porteurs chroniques**. Certains seront porteurs pendant des dizaines d'années sans complication, d'autres développeront une cirrhose du foie. Ces personnes, comme dans le cas de l'hépatite B, peuvent transmettre

leur maladie et doivent être suivies régulièrement par un médecin.

Le virus de l'immunodéficience humaine ou VIH s'attaque à des cellules de défense de l'organisme humain. Lorsque le système immunitaire est détruit apparaissent les signes et les symptômes du syndrome d'immunodéficience acquise ou sida. Des médicaments permettant de retarder l'apparition de ces symptômes peuvent prolonger la vie des personnes atteintes.

● Les risques de TRANSMISSION

Le risque de contracter une infection à la suite d'une exposition au sang et à certains autres liquides biologiques varie d'un virus à l'autre.

En cas d'exposition à travers la peau et **en l'absence de prophylaxie postexposition** :

Hépatite B (VHB) :

Si la personne exposée n'a pas été vaccinée ou n'a jamais été infectée, le risque de transmission est de 2 à 40 %, selon le niveau d'infection de la personne source.

Hépatite C (VHC) :

Le risque de transmission est d'environ 1,8 %.

VIH :

Le risque est de 0,3 % (3 chances sur 1 000).

Dans le cas d'expositions par contact avec les muqueuses, le risque est en général dix fois moins grand (0,03 % ou 3 chances sur 10 000).

● La personne SOURCE

Pour déterminer le risque d'infection, il est important de savoir si la personne source (celle de qui provient le sang) est infectée. Son consentement libre et éclairé doit être obtenu pour procéder à des tests.

Si la personne est inapte à donner son consentement ou si cette démarche peut aggraver son état (ex. : problème psychiatrique), il faut toujours obtenir le consentement de la personne légalement autorisée.

hépatite B, sida, hépatite C

hépatite B sida hépatite C hépatite B sida

Si la personne refuse de passer les tests, aucune pression indue ne peut être exercée sur elle pour obtenir son consentement. C'est pourquoi il est préférable qu'un professionnel de la santé fasse cette démarche.

De plus, certains comportements de la personne source, tels que l'usage de drogues injectables et des pratiques sexuelles à risque, ainsi que certains éléments comme les tatouages doivent être pris en considération.

À partir des tests qu'aura subis la personne source et des renseignements qu'elle aura fournis, le médecin déterminera quels tests et traitements conviennent à votre cas.

Si la personne source n'est pas connue ou si elle refuse de passer les tests, il est possible que l'on procède comme si le sang de la personne source était contaminé.

● **Traitement préventif ET TESTS DE DÉPISTAGE**

Si le médecin évalue que l'exposition comporte des risques, des tests peuvent être demandés pour savoir si vous n'étiez pas

déjà infecté. Par la suite, d'autres tests peuvent être faits afin de déterminer s'il y a eu infection au moment de l'accident. De plus, des mesures spéciales pour la prévention de la transmission des virus visés peuvent être retenues.

Hépatite B (VHB):

Une injection d'anticorps (immunoglobulines) ou une première dose de vaccin contre l'hépatite B peuvent être données seules ou en combinaison. Ces mesures sont reconnues comme **très efficaces**.

Hépatite C (VHC):

Il n'y a pas de traitement préventif efficace contre le VHC.

Sida (VIH):

Des médicaments contre les virus (antirétroviraux) peuvent être donnés seuls ou combinés, selon l'évaluation faite. Ces médicaments ont des effets secondaires importants. L'efficacité de ce traitement, lorsqu'il est administré **rapidement**, est de plus en plus reconnue. Cependant, la décision d'utiliser ou non une telle médication dépendra de l'évaluation du risque effectuée par le médecin.

● **Prévention pour VOTRE ENTOURAGE**

Si le médecin a jugé que vous avez pu être infecté et qu'ainsi vous pourriez transmettre votre maladie, vous devrez appliquer certaines mesures préventives pour protéger votre entourage jusqu'à ce que toute possibilité d'infection soit éliminée. Cette période peut s'étendre sur **six mois**, durant lesquels vous devrez:

- ne pas faire don de sang, de sperme, de tissus ni d'organe;
- ne pas prêter à d'autres votre rasoir ni votre brosse à dents et ne pas emprunter ces objets aux autres;
- adopter des comportements sexuels qui comportent peu de risques, en particulier l'usage du condom;
- aviser votre ou vos partenaires sexuels de votre exposition possible au VIH;
- éviter la grossesse;
- interrompre l'allaitement si le médecin juge cette mesure nécessaire;
- appliquer les pratiques de base (nettoyer et désinfecter immédiatement tout objet ou toute surface tachés de sang, etc.).



**EXPOSITION
ACCIDENTELLE
À DU SANG
OU À UN AUTRE
LIQUIDE BIOLOGIQUE
POUVANT ÊTRE
CONTAMINÉS**

● **PAR LE VIRUS
de l'hépatite B**

● **LE VIRUS
de l'hépatite C**

● **OU LE VIRUS
du sida**

● **Pour plus d'information,
consultez le service
Info-Santé de votre CLSC
ou votre médecin traitant.**

Santé
et Services sociaux
Québec
www.msss.gouv.qc.ca

This pamphlet is available in English.

● **INFORMATION
POUR LA PERSONNE EXPOSÉE**

Québec